**Démarche pour accéder aux demandes de subvention du Conseil Départemental du Finistère. Et DDTM**

Pour toute demande, il est demandé aux clubs d’être partenaires de la marque tout commence en Finistère. **Si ce n’est pas votre cas :**

Contact : Tout commence en Finistère toutcommenceenfinistere@gmail.com

 4 Rue du 19 mars 1962, CS 92 005, 29018 Quimper cedex Tél. 02 98 76 64 68

 Inscription pour être ambassadeur : [www.toutcommenceenfinistére.fr](http://www.toutcommenceenfinistére.fr)

**Demande de subvention manifestation :**

Aller sur le site du Conseil Départemental du Finistère

Page d’accueil dans la barre de recherche taper : subvention flottille Nautique

Vous arriverez alors sur une page avec plusieurs propositions

Cliquer sur : aide aux manifestations nautiques

Dans le texte vous trouverez le lien qui vous permettra de remplir en ligne.

Attention par d’aide en dessous de 1000 €, il faut donc que le budget de la manifestation dépasse les 10 000 € . Demande à faire au minimum deux mois avant , l’aide peut atteindre 10 %

Des manifestations de niveau national peuvent être retenues dans la team par l’agence Finistère 360

Ceci déclenche une aide supplémentaire comme : présence de Marc ou Olivier voire les deux, mise à disposition de zodiac, car podium, tente, bouées …

 **Demande de subvention flottille nautique**

Aller sur le site du Conseil Départemental du Finistère

Page d’accueil : dans la barre de recherche taper : subvention flottille Nautique

Vous arriverez alors sur une page avec plusieurs propositions

Cliquer sur : aide à l’acquisition matériel nautique.

Dans le texte vous trouverez le lien qui vous permettra de remplir en ligne.

Uniquement du matériel neuf.

Selon les critères, l’aide sera de : 15 % ou 20% ou 25 % ( voir tableau des critères)

**Demande de subvention flottille haut niveau**

Aller sur le site du Conseil Départemental du Finistère

Page d’accueil dans la barre de recherche taper : subvention flottille Nautique haut niveau

Vous arriverez alors sur une page avec plusieurs propositions

Cliquer sur : aide aux parcours sportifs à la filière de haut niveau

Dans le texte, vous trouverez le lien qui vous permettra de remplir en ligne.

Uniquement du matériel neuf.

* Pour les supports destinés à développer la pratique du sport de haut niveau, le sportif bénéficiaire doit justifier d’un classement dans **les 3 premières places du** classement au championnat de France de l’année N ou à défaut de l’année N-1 et/ou une inscription validée sur les listes **ministérielles des sportifs** ;
* Pour les structures nautiques associatives accueillant une section sportive d'excellence : respect du cahier des charges, validé par Finistère 360 ;
* Pour le handisport dans la filière nautique : l’examen se fera au cas par cas.
* Le sportif éligible peut bénéficier d’un nouveau support au maximum tous les deux ans.
* **Le support doit rester à disposition du sportif et la propriété du bénéficiaire de la subvention pendant au minimum deux ans.**

Montant de l’aide sera de : 40 %

**Rappel : dans tous les cas la demande ne peut se faire que par le club. Concernant le matériel haut niveau le matériel appartient au club et mis à disposition de l’athlète pour un minimum de deux ans.**

**Après une première demande en ligne le CD 29 ne vous demandera plus les documents concernant votre association, la demande sera en partie pré remplie.**

**Concernant les demandes d’autorisation de manifestations nautiques à la direction des territoires et de la mer, la démarche est la suivante :**

Aller sur le site de le DDTM Finistère

Dans la barre de recherche taper : déclaration manifestation nautique

Aller en bas vous trouverez : manifestation nautique cliquer

Vous trouverez alors une page d’infos avec le document type (déclaration de manifestation nautique)) à remplir et à renvoyer à la DDTM **deux mois avant la manif**.

Je vous conseille de prendre contact avec Natura 2000 de votre secteur et de les informer cela gagne parfois du temps.

**Rappel aide CDCK 29 2022 : A**ide par journée de manifestation 150 €. Si plusieurs journées consécutives, PLAFOND 300 € Seules les coupes du Finistère et courses régionales sont aidées. Les N1, N2 , manifestations grand public, ne sont pas aidées. Les clubs adressent une demande d'aide au CDCK 29 par courrier ou courriel.

 JF Saliou